

LE CONQUET

de PENZER à KERMORVAN



Bulletin communal

Kannadig-kêr

N° 90

Numéro "Spécial Patrimoine"

Janvier 2012



Éditorial - Pennad-stur

Les jours défilent, les mois passent, nous n'y prenons pas toujours garde ; mais quand un nouveau bulletin municipal frappe à la porte, il faut se rendre à l'évidence que six mois se sont écoulés. Six mois sans beaucoup de temps morts.

Les festivités de l'été ont parfois été contrariées par une météo capricieuse mais tout ce qui était prévu a été réalisé au prix d'un fort investissement des bénévoles et des associations, une saison qui ne se termine pas en feu d'artifice mais qui somme toute au dire des intéressés n'aura pas été trop mauvaise. Les parasols à peine ramassés, la rentrée est arrivée. Alors que l'on se préparait à la fête joyeusement avec l'inauguration officielle du préau de l'école Jean Monnet et du nouveau restaurant scolaire, la menace d'une fermeture de classe a plané durant quelques jours. Heureusement les nuages se sont dispersés et la sérénité était de mise lorsque les rubans ont été coupés. Depuis collégiens et enfants apprécient de déjeuner dans un nouveau cadre avec un fonctionnement différent.

La vie commerciale fait preuve de toujours autant de dynamisme : une crêperie et un restaurant ont ouvert cet été ; des travaux ont débuté pour un restaurant et une épicerie fine rue Poncelin et Place de Llandeilo. Tous ces investissements contribuent grandement à donner au Conquet l'image d'une ville qui va de l'avant et qui croit à son étoile.

Les riverains des rues Ste Geneviève, Le Gonidec et Pasteur subissent actuellement quelques désagréments et quelques contraintes dus aux travaux d'enfouissement des réseaux ; un peu de patience et tout rentrera dans l'ordre pour le confort de tous. Un peu de patience aussi pour les habitants de Lochrist et ceux qui doivent y passer pour rejoindre leur domicile : la rénovation du bourg avance bien et chacun appréciera bientôt le charme de la place réaménagée.

Au cimetière, une démarche officielle pour la reprise des tombes en déshérence a été initiée. Dans l'attente - un délai de trois ans s'impose avant toute récupération - un ossuaire a été construit et le « coin des indigents », qui pouvait paraître délaissé, a fait l'objet de soins attentifs de la part des employés communaux.

Sur le port, il y a comme un frémissement ; la machine à glace est installée et les fondations de la déchetterie ont été creusées. Une fois celle-ci réalisée, chacun espère voir un quai accueillant et propre.

La chapelle Dom Michel doit être rénovée ; le calvaire du jardin a déjà subi une cure de jouvence. En ce qui concerne l'entrée de ville, notons que le cabinet d'architectes a été retenu ; le projet sera affiné au cours de l'année.

Au chapitre des mauvaises nouvelles, plaçons l'annulation partielle du PLU. La zone constructible du côté de Milin Avel a été remise en cause. Afin de ne pas léser propriétaires et futurs candidats à la construction, nous allons y remédier le plus rapidement possible.

Pour terminer sur du positif, je veux mettre en avant l'Accueil Jeunes : les ados bien encadrés peuvent y trouver de quoi satisfaire leur curiosité et faire des activités de toutes sortes souvent choisies par eux. Parents, incitez vos enfants à pousser la porte. Ils sont attendus ! Il me plaît enfin, en ce début d'année 2012, de vous offrir la « 1^{ère} Fleur », celle que la commune vient d'obtenir et qui lui fait intégrer le cercle des « Villes et villages fleuris ».

Tremen a ra an devezhioù, tremen a ra ar mizioù, ne daolomp ket evezh outo atav ; met pa vez ur c'hannadig-kêr nevez ouzh an nor e teu da vezañ splann ez eus bet c'hwec'h miz o vont hebiou. C'hwec'h miz hep kalz a ehanou.

Diaezet e oa bet gouelioù an hañv a-wechoù gant an amzer vrizh met an holl draoù a oa bet rakwelet a oa bet kaset da benn a-drugarez an dud a-youl-vat hag ar c'hevredigezhioù o doa roet kalz eus o amzer ; ne oa ket bet echuet brav ken-ha-ken ar sezon met ne oa ket bet re fall memes tra, hervez an dud a sell an traoù-se outo. A-vec'h renket an disheolieroù e oa erruet an distro-skol. Pa oad o prientiñ, laouen, digoradur ofisiel disglavenn ar skol Jean Monnet hag ar preti-skol nevez, e oa bet anv, e-pad un pennadig, da serriñ ur c'hlas. Eüruzamant ne oa ket bet graet ha seder e oa an dud pa oa bet troc'het ar seizennoù. Abaoe ar mare-se e plij d'ar skolidi ha d'ar vugale debriñ o lein en un endro nevez ha gant ur mont en-dro disheñvel.

Kement a vuhez a vez atav gant ar stalioù-kenwerzh : un tikrampouezh hag ur preti a oa bet digoret e-pad an hañv ; labourioù a oa bet boulc'het evit sevel ur preti hag un ispiserezh fin er straed Ponsilin ha war blasenn Llandeilo. An holl bostadurioù-se a zegas o lod evit reiñ da Gonk-Leon skeudenn ur gêr a ya war-raok hag a gred en he flanedenn.

An dud zo o chom er traoù santez Jenovefa, ar Gonideg ha Pasteur zo direnket un taammig, er mare-mañ, gant al labourioù emeur o kas da benn da zouarañ ar rouedadoù ; un tammig pasianted c'hoazh ha renket e vo pep tra evit aezamant an holl ! Un tamm pasianted ivez a ranko kaout annezidi Lokrist hag ar re a dremen dre eno da vont d'ar gêr : lañset-mat eo labourioù reneveziñ ar bourk ha dizale e plijo da bep hini hoal ar blasenn adkempennet.

Evit ar vered, hon eus kroget d'ober an difraeoù ofisiel evit adkemer ar beziou dilezet enni. Da c'hortoz - tri bloaz a ranker gortoz a-raok adaptout ar beziou - ez eus bet savet ur garnel ha « korn an ezhommeien », a c'halle seblantout dilezet, zo bet kempennet-brav gant implijidi an ti-kêr.

War ar porzh ez eus birvilh un tamm ; staliet eo bet ar skornerez ha kleuzet eo bet diazezoù al lastezerezh. Ur wech savet houmañ ez eus fiziañs gant pep hini hor bo ur porzh degemerus ha naet.

Chapel Dom Mikael a rank bezañ nevezet ; un tamm lufr zo bet roet da galvar al liorzha dija. Evit a sell ouzh antre kêr, ez eus bet dibabet ur c'habined savourien ; peurlipet e vo ar raktres ekerzh ar bloaz.

E-touez ar c'heleier fall, emañ freuzidigezh darnel Steuñv Lec'hel ar C'hêraozañ (SLK). Kavet ez eus bet abeg en takad sevel tiez e-kichen ar Vilin Avel. Evit chom hep ober gaou ouzh ar berc'henned hag an dud a c'hallfe sevel ti eno, emamp o vont da blaenaat an traoù an abretañ ar gwellañ.

Evit echuiñ mat an traoù em eus c'hoant da lakaat Degemer ar re Yaouank en a-raok : el lec'h-se e c'hall ar grennarded, a vo graet mat war o zro, kavout peadra da derriñ o c'hoant gouzout hag ober traoù a bep seurt hag a vez dibabet ganto alies. Kerent, broudit ho pugale da vountañ an nor. O c'hortoz anezho emeur ! Plijet on, erfin, o kinnig deoc'h, e deroù ar bloavezh 2012, ar « 1^{añ} Bleunienn », an hini emañ ar gumun o paouez degemer hag a laka anezhi da vont e-barzh kelc'h ar « C'hêrioù hag ar c'hêriadennou bleuniet ».



Bonne année à tous.

Xavier JEAN, Maire

Bloavezh mat d'an holl

Xavier JEAN, Maire

LE CONQUET, VILLE FLEURIE



L'an dernier, la commune avait décroché le premier prix dans sa catégorie sur le plan départemental. Le travail des agents municipaux en charge du fleurissement était ainsi officiellement reconnu et surtout cette distinction permettait de concourir au niveau régional. Comme il y avait unanimité pour aller chercher la « première fleur », il a été décidé de tout mettre en œuvre pour séduire le jury. Celui-ci a dû être favorablement impressionné puisque le jeudi 17 novembre à Rennes Jean-Luc Milin, adjoint aux travaux, et Yann Lagadec, responsable technique, ont eu l'honneur de recevoir le diplôme de « Villes et Villages fleuris - 1^{ère} fleur » ainsi que la pancarte attestant ce label qui sera placée à l'entrée de la commune... Une première fleur, c'est bien, mais deux, ça serait mieux ! Il n'est pas question de se reposer sur ses lauriers.

Toutes ces distinctions n'auraient sans doute pas été obtenues si Jean Hobé, aujourd'hui décédé, n'avait fait œuvre de précurseur en plantant des fleurs dans les plus beaux endroits de la commune.

Pour rappeler aux conquétois le travail accompli par ce bénévole, le conseil municipal a décidé de donner son nom au belvédère de la Corniche Beg al Louarn.



ENTRETIEN DU PATRIMOINE



Avant même que l'étude de la rénovation de la chapelle Dom Michel ne soit achevée et que le coût des travaux ne soit évalué, Jérôme Lagadec, le spécialiste en maçonnerie des agents municipaux, a entrepris de restaurer le calvaire du jardin et de consolider le mur d'enceinte. Quand le bâtiment lui-même aura subi sa cure de jouvence, il faudra refaire les plantations afin que les visiteurs trouvent un havre de paix particulièrement agréable non seulement à l'intérieur de la chapelle mais encore dans le jardinet adjacent. Les photocopies des taolennou dont se servait Dom Michel pour ses prédications seront elles aussi renouvelées.

La porte principale de l'église paroissiale donne de grands signes de fatigue et son changement s'impose sans trop tarder. Compte tenu du fait que toutes les statues qui la surplombent sont classées, il n'est pas raisonnable de se contenter d'une porte ordinaire. Les commissions Culture et Travaux ont décidé de

reproduire la porte d'origine, celle qui apparaît sur les cartes postales anciennes avec de belles moulures. C'est le choix du beau et du durable qui a été fait de manière unanime.

Le vieux bourg de Lochrist est lui aussi en cours de rénovation. Les travaux d'aménagement mettront en valeur les vieilles demeures et contribueront à donner un nouveau cachet à ce lieu qui fut le

berceau du Conquet, du moins sur le plan paroissial.

Signalons enfin que le cabinet d'architectes chargé de l'aménagement de l'espace compris entre la Croix de Kerjean et l'usine Tissier a été retenu. Cette opération va permettre de préserver la faune et la flore de la ria, de favoriser leur observation, de valoriser ce patrimoine naturel que beaucoup nous envient.



LE CONQUET VU PAR DEUX PEINTRES

Le Conquet offre tant de points de vue intéressants que nul ne s'étonne de voir des artistes au talent reconnu ou de simples amateurs peignant pour leur plaisir poser leur chevalet là où leur œil a été accroché. Parmi ceux qui ont pignon sur rue et que le temps a consacrés, citons Maurice Utrillo (1885-1955) et Paul Signac (1863-1935).

Maurice Utrillo, fils de Suzanne Valadon, peintre renommée, était de santé fragile ; son état psychique posait aussi problème et son alcoolisme chronique n'arrangeait rien ! C'est ainsi qu'il se retrouva en 1912 chez le docteur Revertégat à Sannois (Val d'Oise). Requinqué et vivant la peinture comme une thérapie, en juillet il se vit proposer par un ami d'aller finir sa convalescence en Bretagne, plus précisément à Ouessant. Il y passera deux mois et sur la route de l'île, Le Conquet sera pour lui un passage obligé.

Fin octobre, au Salon d'Automne à Paris, il exposera deux tableaux une **Rue à Sannois** et une **Rue au Conquet**. La rue représentée est la rue Poncelin avec l'ancienne pompe au premier plan. En mars 1913,

Louis Libaude, son commanditaire, écrit: « Il est bien entendu que dans le cas où vous m'offririez des toiles de la même qualité que celle que je vous ai achetées à vous ou à Madame Valadon, le 13 et 14 janvier derniers, et que vous avez mises en réserve (**Une rue à Sannois, L'église du Conquet**), toiles que je considère comme supérieures, je n'hésiterais pas à vous les payer le même prix (50 francs)...



Le 26 décembre 1928, Paul Signac fait part à son ami Gaston Lévy d'un projet un peu fou: « Mon cher ami, voici l'idée que j'ai; je vous la communique telle qu'elle m'est venue. Voyez si elle peut vous intéresser... Depuis longtemps je rêve de faire une suite importante d'aquarelles sur les «Ports de France». J'ai relevé 40 ports dans la Manche, 40 ports dans l'Océan, 20 ports de la Méditerranée.



En tout une centaine... Si ce projet avait votre agrément, je commanderais une conduite intérieure C4 Citroën, je prendrais un chauffeur et je partirais en février pour les ports de la Méditerranée.



En avril, je remonterais vers l'Océan pour terminer en été les ports du Nord. Je pense qu'il faudrait 5 ou 6 mois de travail, un peu fou ! Je ferais deux aquarelles dans chaque port, l'une pour vous et l'autre pour moi... ». Ainsi fut fait. Le peintre eut du mal à tenir son planning, mais il parvint tout de même à réaliser son projet. En ce qui concerne Le Conquet, on relève deux aquarelles peintes le 17 septembre 1929 et une autre, un an plus tard le 12 septembre 1930. Celles de 1929 répondent au désir de Signac de privilégier suivant les cas l'entrée ou la sortie des ports ou les deux angles comme c'est le cas pour Le Conquet: la Maison des seigneurs vue du Drellac'h et le quai du Drellac'h vu du port. Des œuvres d'une grande finesse qui mêlent le crayon au graphite et l'aquarelle.



QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION URBAINE AU CONQUET 1342-1558

La Bibliothèque nationale conserve plusieurs petites cartes reprenant, au XVII^{ème} siècle, une même représentation du Conquet. L'île du Conquet, entendez Kermorvan, focalise alors et depuis des lustres l'intérêt du pouvoir. On remarque la chapelle ND de Poulconq, l'îlot Coz-Castel et un chemin circulaire autour de Gorreconq, qui n'est pas montré comme relié au chemin menant de Lochrist au bourg du Conquet. Au nord, un onglet représente un banc de dépôts alluvionnaires sur lequel fut établi une corderie.



B.N.F. Carte & plans Ge F5891; ad. 1660.



B.N. F. Estampes, coll Allemant de Betz Vx 20 xx p. 121

La seconde carte, datée de 1660, montre deux cours d'eau limitant le Conquet. Etablie dans le cadre ou en vue d'opérations militaires, elle montre l'intérêt de ces obstacles à l'avancée d'adversaires. Elle manifeste aussi l'intérêt de ces cours d'eau pour l'exploitation et l'habitat humains.

Si nous examinons de plus près les émissaires naturels d'eau pluviales existant dans le centre ville, nous constatons que la rive sud de l'aber est bordée d'une falaise, coupée de deux autres ruisseaux. Le premier descendant sous la rue Poncelin puis la rampe Lombard.

Le second sous la rue Saint Christophe fait un coude sous la place du même nom où il reçoit un autre ruisseau sous la rue Dom Michel, pour rejoindre la grève, à

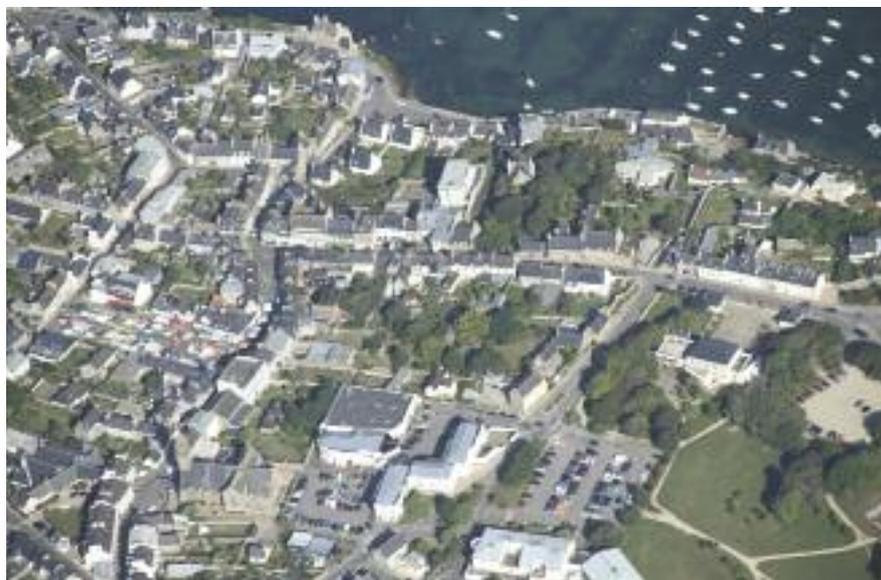
travers le mur maçonné et la rampe d'accès à la digue Saint-Christophe.

A cet endroit on peut estimer à quelque huit mètres les sédiments et probablement débris d'habitats plus anciens accumulés en arrière du mur qui fut établi tardivement.

Le triangle borné de la rive de la mer, de la rivière (rampe Lombard) et du ruisseau (rue Saint-Christophe) aurait pu constituer un périmètre de défense muni de points d'eau. Sa valeur militaire est cependant médiocre puisqu'il n'est

pas profondément isolé au sud. Selon Les chroniques de Froissart, un chevalier Lombard, commandait le château du Conquet pris et repris en 1342. Il ajoute que ce « château » fut détruit car ne « valant ni à prendre ni à garder ». Nous ne savons à quel site l'auteur se réfère. Il n'est pas certain qu'il n'y ait pas une confusion avec un autre Conq (Concarneau ?) et s'il s'agit du Conquet si cet édifice serait à Coza Castel ou bien comme je viens de le suggérer.

Le nom de « Rampe Lombard » pourrait dériver du « Lombard » qui fut établi pour la perception des brefs de mer (peut-être ce chevalier lombard cité par Froissart). Le surnom de « Lombard » était donné à ceux qui, depuis l'expulsion de France, des Juifs, par Philippe le Bel, faisaient office de banquiers. Les sommes d'argent monnayé tenues par ce « Lombard » au titre des brefs de mer, devaient être mises à l'abri, dans une maison forte. Si Froissart écrit que le château « ne valait... », la rampe et la muraille imposante de la maison forte qu'on voit à droite en descendant dans la



rampe, purent fournir un abri suffisant au cours des siècles qui suivirent. On ne s'étonnera donc pas de voir le baron de Kerlech, gouverneur du district sous Louis XIV, tenir, par la suite, et entre autres choses, cet édifice.

Dans l'aber, l'îlot situé en aval du barrage qui ferme l'étang de Kerjean est noté Coz-Castel. Il pourrait répondre à l'évocation de Froissart, Mais ce qui restait des constructions médiévales a été réutilisé lors de la construction de la digue Saint-Christophe.

L'embouchure du ruisseau dont le bassin versant est limité par Gorreconq, les rues Bernard (Pasteur), Robert Schumann, et du Milin avel, et qui figure sur la seconde carte, forme l'anse de Poulconq.

Il est vraisemblable que les premiers habitats pérennes aient été établis autour de cette anse où les bateaux trouvaient un abri derrière le Toul ar Blantoc dont la disparition pendant la seconde guerre mondiale fut la conséquence des emprunts de galets fait par l'Organisation Todt.

Au XV^{ème} siècle plusieurs actes de la série B aux Archives de Loire Atlantique évoquent trois «hostels» situés à Gorreconq au croisement du « chemin menant à Brest » et de la « rue Bernard ». De ces édifices, il ne reste que de très rares vestiges visibles en surface.

Mais on en voit encore au cadastre de 1841.

Ce n'est qu'au début du XVII^{ème} siècle que les documents conservés font état de bâtiments appartenant à des capitaines, marchands, gens de robe (procureurs fiscaux de l'abbaye de Saint-Mathieu) et familles nobles, situés le plus souvent au long des rue Jourden et Poncelin d'une part et sur le « chemin menant à la chapelle de M. Saint-Christophe » et « au lieu du Drellach » d'autre part. Bâtiments alors encore frustes couverts de gleds qui ont été reconstruits après l'incendie de 1558, couverts d'ardoises et dont certains survivront jusqu'à nos jours.

Les falaises du Drellach ont fourni les matériaux nécessaires à la formation du quai et à l'édification de la plupart des édifices de cette époque. Il semble y avoir une relation entre les dimensions de l'appareil constituant les murailles et l'importance de la fonction du bâtiment ou de son propriétaire. Les ouvrages les plus puissants affichant des dalles pouvant approcher les 2 m de long sur 20 cm d'épaisseur. Compte tenu de la grande disparité de la qualité du micaschiste local, de telles pierres devaient être rares.

Tous ces édifices sont situés en bordure de ruisseau servant d'exutoire aux usages domestiques et

d'évacuation des eaux pluviales, l'eau consommée étant tirée de puits situés sur l'arrière de ces édifices.

Un système d'alerte comprenant trois tours carrées - notées « pavillon » au cadastre de 1841 - dont deux vestiges existent encore permettaient une veille de la mer par delà la presqu'île. Une mini grève se trouve encore au droit de la venelle du Drellach à laquelle elle donnait directement accès par un escalier taillé dans la roche située entre la maison Poncelin et une tour dont les fondations sont également très anciennes. Plus à l'ouest sur le Promontoire Saint-Christophe, « l'hostel » de Roch Durant dont le fief s'étendait jusqu'à Sainte-Barbe participait à l'effort collectif de défense. Ces édifices, témoins des événements de 1512, 1513 et 1558, ont été endommagés et réhabilités par la suite.

Ces quelques remarques ouvrent une réflexion sur l'évolution de l'occupation humaine, au Conquet, et suggère qu'elle s'est déplacée d'Est en Ouest, suivant peut être l'évolution du matériel naval et de l'ensablement de l'aber. Un mouvement qui a trouvé une forme achevée au cours des dernières décennies.

Hubert Michéa



Ilet de Coz-Castel

Les premières oppositions au projet viendront du monde de la pêche. Le futur plan d'eau sera

perçu comme une menace et les pêcheurs conseillers municipaux, appuyés par le syndicat, iront à

l'abordage et manifesteront leur volonté de faire échouer le projet.

6/2/70

Les marins-pêcheurs du Conquet s'opposent à la création d'un plan d'eau dans l'arrière-port

Existe-t-il un « malaise » au sein de la municipalité du Conquet ? C'est la question que l'on peut se poser après une réunion houleuse du conseil municipal, mercredi soir.

Plusieurs édiles, dont le maire, souhaitent l'aménagement d'un plan d'eau réservé à la navigation de plaisance dans l'arrière-port du Conquet, qui serait protégé par une digue et consultaient à cette occasion l'assemblée communale.

Au sein de celle-ci siègent trois marins-pêcheurs : MM. Jean Le Goaster, Louis Marrec et Christian Rou, qui se sont violemment opposés à ce projet, malgré tout approuvé par la majorité (10 voix contre 3).

Dans une motion qu'ils ont signée conjointement avec MM. Yves Le Bris et Henri Menguy, délégués CPDT du syndicat des marins-pêcheurs du Conquet, ils expliquent leur position :

« Les marins-pêcheurs du syndicat CPDT du Conquet considèrent que la création d'un plan d'eau dans l'arrière-port porterait un coup fatal à la pêche locale (la conservation des crustacés devenant de ce fait impossible) informent M. le maire et le conseil municipal qu'ils s'opposent, par tous les moyens, à la réalisation de ce projet ».

Une affaire à suivre, par conséquent.

La création d'un plan d'eau dans l'arrière-port du Conquet : UNE MISE AU POINT DU MAIRE

Voici le texte d'une lettre que nous adresse M. Charles Menguy, maire du Conquet :

« Suite à l'article intitulé « Les marins-pêcheurs du Conquet s'opposent à la création d'un plan d'eau dans l'arrière-port », paru dans « Le Télégramme » du 6 février : « J'ai vraiment été étonné en lisant l'article dont j'ai été questionné ci-dessus (1). »

« En effet, le conseil municipal avait déjà été saisi de cette question dans sa séance du 28 décembre 1965 et je lui avais proposé, sous réserve que la digue Sainte-Barbe soit au préalable prolongée de 140 mètres, d'accepter, dans les conditions où M. le préfet du Finistère l'avait indiquées dans son rapport au conseil général en vue de la 2^e session ordinaire de 1966, le principe de l'aménagement d'un plan d'eau de 75 hectares dans l'arrière-port et, si mes souvenirs sont exacts, pareille ne s'était opposé à cette proposition.

« Je précise d'ailleurs que, pour aménager le plan d'eau, il sera nécessaire de construire un important remblai le long de la passerelle existant entre le Crois et la passerelle de Kermorvan, ce qui permettra de construire sur ce barrage une route reliant directement le Conquet, par la gare et le Crois, à la plage de Bierre-Sablons, ce qui sera « coup double » par conséquent.

« Or, l'aménagement de la digue Sainte-Barbe est maintenant considérablement en retard et il est évident que si la commune obtient l'accord du gouvernement en vue de la réalisation de cette opération, cela permettra de développer rapidement le tourisme dans la région du Conquet, ce qui contribuera certainement à l'expansion touristique et économique de l'extrême pointe de la Bretagne et en particulier de notre commune.

« Les trois marins-pêcheurs membres du conseil municipal, dans une motion qu'ils ont signée conjointement avec les délégués du syndicat CPDT des marins-pêcheurs du Conquet, s'opposent violemment à la création éventuelle d'un plan d'eau dans l'arrière-port, en prétendant que cette création porterait un coup fatal à la pêche locale du fait que la conservation des crustacés deviendrait impossible dans ces conditions.

« On me permettra de m'inscrire en faux contre cet argument, qui me paraît tout à fait général, car il existe actuellement à l'est de l'arrière-port du Conquet un étang d'eau douce, qui est vide, en principe, chaque année dans le port, et je ne sache pas que cette opération ait amené jusqu'à quelque perturbation que ce soit dans la conservation des crustacés. Et puis, le plan d'eau dont il s'agit ne sera pas rempli d'eau douce, mais d'eau salée.

« Par ailleurs, le mémorandum des manifestations que contient l'article du « Télégramme » lorsqu'il se demande s'il existe un « malaise » au sein de la municipalité, et que le conseil municipal du Conquet, par tout le monde sait que la « municipalité » ne comprend que le maire et les adjoints (2).

« J'ajoute que, contrairement à ce que prétend l'article, la réunion du mercredi 4 février n'a pas du tout été houleuse. Tout au plus y a-t-il eu une très brève « passe d'armes » entre l'un des pêcheurs faisant partie du conseil et moi-même. Or, ce peut être ainsi même que les pêcheurs se soient violemment opposés au projet dont il s'agit. La discussion a été correcte, courtoise dans l'ensemble.

« Enfin, après un vote secret, le projet a été adopté par 13 voix contre 3, ce qui laisse supposer que seuls les pêcheurs ont voté « contre ». En terminant, permettez-moi de dire que nous sommes en démocratie, que, par conséquent, en toute circonstance, la majorité doit avoir le pas sur la minorité et que, dans tous les cas, l'intérêt général qui a besoin d'expansion doit primer les intérêts particuliers et égoïstes (3). »

Charles MENGUY
Maire

(1) Que M. Menguy nous permette de préciser que « Le Télégramme » du 6 février n'a fait que reproduire le texte d'une motion qui lui a été remise, en apportant à l'affaire la présentation qui convenait.

(2) Ce n'est au terme de « malaise » au sein de la municipalité, et il ne faut pas y voir des « insinuations », plutôt une confusion dans l'esprit du rédacteur de l'article. M. Menguy a voulu de fait la différence entre conseil municipal et municipalité.

(3) « Le Télégramme » n'a semblé-t-il, jamais, s'être à l'encontre de quel.

LE CONQUET
MEMENTO

SAMEDI
Post-Box du cercle celtique local, à 15 h, au club de la forêt kermorvanais.

DIMANCHE
Pharmacie de secours : M. Le Guin, de 15 h à 19 h, tél. 105.

LUNDI
Boulangerie de service : M. Castel, rue Pucelle.

FEST NOZ
du Cercle celtique

Aujourd'hui samedi, à 21 heures, fest-noz annuel du Cercle celtique « Ar Yezhaou » du Conquet et de Plogonvelin, dans le cadre pittoresque des salles voûtées d'une ancienne usine à gazon, aujourd'hui aménagée par le Papey kermorvanais.

A propos de l'aménagement d'un plan d'eau au Conquet les marins-pêcheurs répondent au maire

La polémique provoquée par le projet de construction d'un barrage au « Croix » permettant l'aménagement d'un plan d'eau dans l'arrière-port du Conquet, se poursuit. C'est ainsi que les marins-pêcheurs opposés à cette réalisation expliquent leur position dans une lettre dont nous publions ci-dessous quelques extraits, et qui constitue en même temps une réponse aux récentes déclarations du maire, M. Charles Minguy.

Dans Le Télégramme du 8 février, le maire prétend qu'à la séance du conseil municipal du 18 décembre 1968 personne ne s'était opposé à la création d'un plan d'eau. Ceci est inexact : une protestation avait été remise et signée par nous, car il se trouve que les conseillers municipaux, marins-pêcheurs, sont également délégués du syndicat C.F.D.T. Nous nous sommes rendus samedi à la mairie pour récupérer cette lettre. Elle avait disparu...

Par ailleurs, il semble que le maire n'ait jamais attendu parler de la perte de crustacés provoquée par l'eau douce. Il lui aurait été simple, en l'occurrence, de se renseigner auprès des marifères locaux ou, facilement, auprès de son adjoint. Le maire parle « d'intérêts particuliers et égoïstes ». Des intérêts dans cette affaire, les pêcheurs n'en ont aucun. Ils défendent seulement leur gagne-pain.

Tous les conseillers qui ont voté l'adoption du projet de plan d'eau savent-ils en dire autant ? Les travailleurs et concitoyens conquetais ne sont point dupes, qui viennent chaque jour de plus en plus nombreux nous proposer leur soutien.

Qui veut-on tromper en prétendant que le plan d'eau est indispensable au développement du tourisme au Conquet ? Alors que nous possédons le superbe plan d'eau

naturel de Pora-Loagan (ancien port du Conquet) qui est l'endroit idéal pour la création d'une école de voile à laquelle nous promettons tout notre appui.

Continuellement aux lamentations de certains qui voudraient soulever un problème rendu déjà assez éprouvé, les plaisanciers honnêtes sont et seront toujours nos amis. Plusiers qui ont été révoqués et remerciés par des bateaux de pêche peuvent en témoigner.

Pour terminer, nous conseillons au maire d'aller se promener un après-midi du côté du « Croix » l'arrière-port du Conquet, dernier coin tranquille de la ville pendant les vacances. Il pourrait y voir des centaines de bambins s'amuser sur le sable et dans les ruisseaux en toute sécurité...

Les conseillers municipaux et délégués du syndicat C.F.D.T. : J. Le Cozter, L. Marrec, C. Riou, Y. Le Bris, H. Minguy.

11.02.70



C'est donc dans un climat tendu que se préparèrent les élections municipales de mars 1971. La liste constituée par Georges Kermarrec qui affichait une opposition franche aux différents projets réalisa un bon tir groupé au 1^{er} tour. Le vent, semblait-il, avait changé de bord ; mais au soir du 2^{ème} tour la liste de Charles Minguy rentrait en force et obtenait la majorité au sein du conseil. Ce qui n'avait pu être obtenu par les urnes le serait par d'autres moyens : pétitions, tracts, tribune libre dans la presse,

appuis de syndicats et de partis politiques comme le PSU ou l'UDB. Des associations de défense allaient se créer : le Comité de Défense et de Protection de Kermorvan - Le Téven - Kerjean - Les Blancs -Sablons et un peu plus tard une deuxième présidée par Pierre Laurent et nommée l'ACORMAT (Association pour la protection des côtes et des abers de CORsen à St MATHieu). Le lundi 5 juillet le groupe Kermarrec organisa une réunion publique qui rassembla un grand nombre de personnes.



On le sentait bien, de jour en jour, la tension montait d'un cran, aussi quand les promoteurs vinrent au conseil municipal du 16 juillet présenter le projet, de nombreux manifestants envahirent la salle et le cour de la mairie.

Le maire essaya maintes et maintes fois de ramener le calme, ce fut peine perdue. Il fallut même l'intervention de la gendarmerie pour lui permettre de regagner son domicile.

Dans Le Télégramme du 21 juillet, Charles Minguy, dans une page entière, faisait un long plaidoyer en faveur de la « ZAC des Blancs-Sablons » et dévoilait toutes les facettes du projet.

Au Conquet plusieurs centaines de personnes manifestent à la mairie contre le projet d'aménagement des Blancs-Sablons dont devait discuter le conseil municipal

La réunion du conseil municipal consacrée à la présentation du plan d'aménagement de la zone des Blancs-Sablons n'a pu avoir lieu. Une foule extrêmement nombreuse avait pris place dans la cour de la mairie, tandis que près de 150 personnes s'entassaient difficilement dans la salle du conseil municipal. Dès l'ouverture de la séance du conseil municipal par M. Médary-

maire, il s'éleva de toutes parts de vives contestations que les promoteurs du plan d'aménagement ne purent s'exprimer. Le maire tenta à différentes reprises de ramener le calme, mais ce fut en vain. Et après une demi-heure de brouhaha indescriptible, il leva la séance. Mais ce n'était pas fini pour autant, car le public, scandant de nombreux

slogans, fit le siège de la mairie, et il fallut faire appel à la gendarmerie pour dégager les autorités municipales et les promoteurs du plan d'aménagement.

17.7.71

Ce fut en quelque sorte le chant du cygne ; en effet, l'affaire de Kermorvan avait dépassé les frontières régionales.

Le 8 octobre 1972, l'émission de Michel Péricard « La France défigurée » consacrait presque 10 minutes au sujet. Les principaux protagonistes (Charles Minguy, Georges Kermarrec, Pierre Laurent, Charles de Kersauson) y affichèrent leur point de vue ; mais déjà le dernier mot était laissé à Monsieur Tréville des Affaires Culturelles qui déclarait sans ambages qu'une grande partie du site devait être classée afin de préserver son caractère naturel et éviter des projets immobiliers susceptibles de le dénaturer. (*google - video INA Le Conquet - La France défigurée*)

L'ACORMAT se battit pour préserver les bois au-dessus de l'étang ; le « Domaine de Kerjean » vit tout de même le jour, mais il n'y eut que des maisons individuelles bien cachées derrière un rideau d'arbres.

La SEPNB par la plume d'Albert Lucas mit en évidence les dangers du barrage du Croaë : « L'érection d'un barrage en plein milieu de l'estuaire du Conquet aura pour conséquences la transformation radicale des peuplements biologiques de l'estuaire. Elle se traduira par la destruction quasi totale des espèces saumâtres ce qui aura pour corollaire la raréfaction des espèces marines dans le secteur considéré. »

le 7 novembre 1977, un courrier du Préfet du Finistère à l'adresse du maire du Conquet allait mettre un terme aux controverses : « J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, ampliation du décret en date du 30 août 1977 par lequel M. Le Ministre de la Culture et de l'Environnement, le Conseil d'Etat entendu, a prononcé le classement parmi les sites de l'ensemble formé par les dunes des Blancs Sablons, la Presqu'île de Kermorvan, la Ria du Conquet et l'étang de Kerjean. J'attire tout particulièrement votre attention sur les conséquences de cette mesure... »

Ce classement signait la fin du camping sauvage qui dégradait chaque année les dunes et plaçait le Conservatoire du Littoral devant ses responsabilités. Dès 1979, les premières parcelles étaient achetées ; la lande pouvait pousser là où le béton aurait pu régner en maître comme à Saint - Jean - De - Monts ou à La Grande Motte. La commune dut aussi trouver une solution pour les campeurs : en 1980, le Camping des Blancs Sablons voyait le jour au terme de quelques escarmouches au sein du conseil et de mouvements d'humeur des commerçants, mais ceci est une autre histoire !

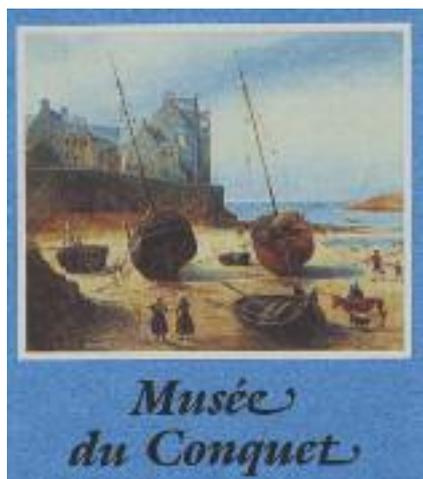
Marcel Quellec



MUSÉE DE LA MER ET D'HISTOIRE LOCALE



A l'origine, les bénéfices des deux fêtes de la mer (1985 et 1987) que les organisateurs du « Comité Gouel ar Mor », dont le but était la conservation et la promotion du patrimoine maritime, ont décidé d'investir dans la création d'un musée d'intérêt local au Conquet.



L'achat à la ville de Brest du parc et des bâtiments de Beauséjour par la mairie du Conquet survenait à point. Le 19 mai 1988, était passée une convention avec la municipalité pour l'occupation à titre gracieux de l'ancienne maison de gardien de Beauséjour, l'autorisation de réaliser des travaux et

l'ouverture du bâtiment devenu musée, au public.

Pendant plusieurs mois, une bonne équipe de bénévoles aidée ponctuellement par les services municipaux fit le vide dans l'ancien appartement des concierges de Beauséjour, tout en collectant ici et là, objets de marine ou du quotidien, documents, photographies etc... Si bien qu'en juillet - août 1989, les travaux toujours en cours

ont reçu la visite de quelques centaines de curieux et d'estivants de passage dont les encouragements et les conseils ont été bien précieux aux travailleurs.

Au début de juillet 1990, le rythme de croisière était pris avec une ouverture estivale au public cinq jours par semaine. L'inauguration officielle en présence des élus locaux, eut lieu dans les tout premiers jours d'août. Pendant neuf ans, grâce à des subventions municipales et départementales, des dons occasionnels, et les tickets d'entrée, le musée a pu fonctionner sans problème financier, embauchant chaque été du personnel d'accueil salarié.

(Le reste de l'année les visites étaient assurées sur rendez-vous, par des bénévoles).

Le musée composait de trois salles d'expositions et d'une mezzanine à usage de rangement.

Les thèmes proposés étaient liés principalement à la vie maritime : pêche, transports aux îles, chantiers navals, sauvetage en mer, balisage, communications radios





... et à la vie quotidienne d'autrefois : collections de cartes postales anciennes, objets, costumes...

Pendant plusieurs années le fleuron du musée fut son aquarium marin. Construit sur place, il contenait environ deux tonnes d'eau et on pouvait y voir des algues, coquillages, mollusques, crustacés et petits poissons de l'estran conquétois. L'aquarium connut deux incidents, au premier dû aux ébranlements du sol par une pelleteuse, la vitre en façade se fendit. Le bassin fut restauré et modifié. Quelques années plus tard, la démolition du mur de la rue Pasteur par une grue balançant une lourde gueuse lui causa des dégâts irréversibles et provoqua son abandon.

Outre la visite du musée, l'association Gouel ar Mor assurait également des prestations à titre gracieux pour scolaires et tous publics autour de sujets d'histoire et des promenades commentées en divers lieux de la commune, sans oublier la réalisation de brochures.

La fin de l'aventure : par courrier du 17 mai 1999, le maire du Conquet informait le président de Gouel ar Mor d'avoir à évacuer le musée dans le cadre des travaux de la nouvelle mairie et proposait une nouvelle implantation, à savoir dans le bâtiment alors vide de la « Coopérative Maritime ». Des obstacles liés à la propriété du local ont empêché ce projet de se réaliser. D'autres pistes n'ont pas

connu un meilleur succès : fort de Kermorvan, fort de Vailly (ex camping). La situation n'a pas évolué dans les douze années suivantes. Une grande partie des objets à vocation maritime est actuellement exposée dans le hall d'accueil de la station de sauvetage (SNSM) quai Vauquois.

*(Décembre 2011 - J.-Pierre Clochon)
Photos Jpc et Yves Guillamon
France-Télécom)*



CEREMONIE ANNUELLE DU 10 NOVEMBRE POUR LE RAVIVAGE DE LA FLAMME

De l'Arc de Triomphe de Paris au Mémorial National de St Mathieu

Pen Ar Bed, Terre des Marins,

Les nuages dans le ciel célèbrent les Marins. Marins pérus en mer, Marins disparus, Marins arrachés à leurs familles, à leurs amours. Pen Ar Bed, Terre des Marins, Terre du souvenir, Terre des douleurs, Terre des larmes séchées par le soleil et par le vent, lieu de mémoire des familles éprouvées, Terre des douleurs, d'amitié, de fraternité, d'espérance.

Voici la mer, les falaises, les rochers, du haut de cette stèle tu regardes l'horizon.

Mère, voici tes fils, leurs visages, recouverts par les flots, attendent ton appel.

Nous savons que demain tu n'oublieras personne, tu ouvriras tes bras.

Dans la Paix, dans la joie, dans la grande lumière, ils te diront « Maman ».

En 2008, le Souvenir Français a confié à l'association « Aux Marins » la responsabilité de conserver au « Mémorial National des Marins Morts pour la France », la Flamme du Souvenir allumée à l'Arc de Triomphe de Paris. Les jeunes des conseils municipaux d'enfants (CME) et les jeunes (CMJ) des communes du Pays d'Iroise et des environs sont, chaque année, invités à participer à cette cérémonie qui débute par une marche aux flambeaux, de la chapelle de l'Abbaye de Saint Mathieu, jusqu'au Mémorial. A l'issue de cette cérémonie, les représentants des communes et des associations sont invités à partager la flamme du souvenir.

1914 - 1918

L'HORREUR D'UNE GUERRE

Des millions de morts. Chaque famille, en France comme en

Europe, dans la peine par la perte de l'un des siens.

11 novembre 1918,

L'armistice, la fin d'une tragédie et une même volonté à l'échelle de l'Europe : « **Plus jamais cela** »

Nous connaissons la suite, la seconde guerre mondiale et malheureusement, depuis, de nombreux conflits armés à travers le monde.

Quand la violence s'installe quelque part, posons-nous la question :

FRANCE ! As-tu oublié les valeurs que les anciens nous ont demandé de respecter pour construire l'avenir ?

LIBERTE - EGALITE - FRATER- NITE

Si nous sommes ici ce soir, c'est parce que nous croyons que les **valeurs** sur lesquelles notre pays s'est construit comptent toujours pour nous et que ce sont nos valeurs fondamentales.

LIBERTE

Ici ce soir, demain dans nos différentes communes nous honorons ces hommes et ces femmes qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour que nous puissions vivre libres.

Le sacrifice de ces hommes et de ces femmes, de ces combattants civils et militaires, mérite notre respect mais aussi notre admiration. Nous pensons très fort à eux et, en particulier, à tous ceux dont les visages se trouvent sur les murs de ce cénotaphe :

Ici, à la pointe Saint Mathieu, PEN Ar BED, comme un « PORT d'ATTACHE », est bien la TERRE de tous ces MARINS DISPARUS.



EGALITE

Pour devenir un jeune conseiller municipal, chacun de vous a été élu par ses camarades, vous aviez fait acte de candidature en déposant une lettre dans votre mairie. Le principe de l'égalité républicaine c'est bien un homme, une voix. Chaque jeune de votre commune pouvait déposer son bulletin de vote dans l'urne. Organisé par votre mairie, un vote à bulletin secret a eu lieu. Chaque jeune électeur est passé dans l'isoloir pour préparer son vote. Un dépouillement par les conseillers municipaux adultes et par quelques jeunes qui n'étaient pas candidats a eu lieu. Enfin, il y eut la proclamation des résultats par le maire de votre commune.

Votre élection par les autres jeunes de votre école ou de votre collège, pour devenir conseiller municipal « jeune » de votre commune, est un exemple de ce que nous appelons : **L'égalité républicaine, l'égalité de tous les citoyens devant la loi.**

FRATERNITE

La fraternité entre les Hommes et les Femmes, entre les jeunes et les moins jeunes, c'est la clé de la réussite de ce que nous appelons « **Le vivre ensemble** ».

Dans une famille « **la fraternité** » s'appelle « **l'esprit de famille** ». Dans une classe, à l'école ou au collège, dans un quartier, sur un terrain de foot ou de basket, la fraternité s'appelle « **l'esprit d'équipe** ». Quand il n'y a plus d'esprit de famille ou d'esprit d'équipe quelque part, c'est la violence qui s'installe.

Vous tous, jeunes conseillers municipaux, là où vous êtes, dans vos quartiers, sur les terrains de sport, **partout, partout...**

Ne laissez jamais la violence s'installer. Soyez des artisans de PAIX.

La FLAMME, Le FEU

Voici la flamme que nous ravivons ce soir et que nous allons partager pour l'apporter dans nos communes. Voici la petite étincelle de lumière venue de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe de la Place de l'Etoile à Paris.

Pourquoi ce symbole du feu ce soir au milieu de la nuit ?

Dans la nuit des temps, l'homme est devenu Homme quand il a été capable d'allumer un feu.

Avec le feu, l'homme n'était plus un animal, il devenait un humain. Ce soir, le geste symbolique de ravivage de la flamme nous relie à l'humanité toute entière. Nous

sommes un maillon de cette chaîne et vous, les jeunes, vous avez une mission :

Construire un monde meilleur, un monde plus humain.

Chacun de vous, « jeune conseiller », doit se dire : Qu'est-ce que je peux faire pour mon pays, qu'est-ce que je peux faire pour la fraternité, pour la l'égalité, pour la liberté ?

C'est parce que vous aurez fait quelque chose pour votre pays, pour ceux qui vous entourent, dans votre famille, dans votre classe, dans vos diverses activités de jeunes, que vous recevrez en retour satisfaction, épanouissement, réussite familiale, scolaire et, demain, réussite professionnelle.

La clé du bonheur qui vous est donnée, c'est de partager avec les autres amitié et fraternité pour recevoir en retour tout ce qui vous permettra de devenir un citoyen actif et utile, un citoyen engagé et responsable au service de la Patrie, c'est-à-dire au service de votre communauté, au service de tous ceux que vous aimez et qui vous aimeront encore plus.

René Richard



Jeunes du CME de Conquet reçoivent la flamme au Cénotaphe le 10 novembre 2010

MÉMOIRES D'EAU



Voilà un moment que l'on n'entend plus l'écho des battoirs ; la mère Denis, universellement connue par son « ça, c'est vrai ça ! », a imposé la machine à laver ; le silence a gagné les lavoirs ; les roseaux, les saules et la ciguë les ont parfois dissimulés au regard des promeneurs.

Aujourd'hui, quand je m'assois sur le muret du lavoir de mon enfance, de mon « doue », les images du passé ne tardent pas à surgir et je retrouve sans peine la bande-son de l'époque. Comment oublier les recommandations de la grand-mère à chaque fois que j'allais puiser l'eau à la fontaine : « Fais attention à ne pas glisser sur le « glandour » ! Il est vrai que cet avertissement n'était pas superflu ; tous les membres de la famille ou presque par imprudence ou précipitation se sont retrouvés une fois ou l'autre dans le lavoir !

Comment ne pas avoir encore dans l'oreille les conversations que j'écoutais caché derrière le mur. Les femmes des alentours, tout en jouant de la brosse et du gros savon de Marseille, parlaient de tout et de rien, de la santé des uns et des autres, des mariages qui se dessinaient et des naissances à venir.

« Il paraît que... C'est vrai ce qu'on dit? C'est pas pour dire, mais », les entrées en matière étaient légion

pour distiller au fil de l'onde les nouvelles locales.

Agenouillées dans leur caisse en bois, elles passaient des après-midi entières à décrasser les bleus de chauffe en les frappant vigoureusement de leur « bazh-doue », à frotter entre leurs doigts les chemises et le linge de corps, à rincer le tout. Au fil des heures, l'eau devenait laiteuse. Souvent, les petites filles faisaient leurs premières armes de lavandières sur des gants de toilette ou des mouchoirs et quand le label de propreté leur était accordé, elles allaient étendre leurs pièces sur les aubépines situées au-dessus de la fontaine et taillées en banc, un séchoir naturel d'une grande efficacité !

La corvée, c'était la lessive. Sous la grande lessiveuse noire de suie posée sur un trépied à l'angle du lavoir on allumait un feu vif. Ah ! Cette odeur particulière de « Persil » ou de savon-paillette qui envahissaient nos narines dès que l'on soulevait le couvercle. Le geyser central nous fascinait, l'eau bouillonnante retombait en pluie sur les draps qui gonflaient sous l'effet de la vapeur. Au bout d'un moment, ils étaient retirés à l'aide d'un bâton et plongés dans le lavoir pour le rinçage. Une fois cette opération réalisée, il fallait les prendre un à un et les tordre. Une personne à chaque bout tournant en sens inverse, les gouttes d'eau s'écoulaient du saucisson de toile et l'on n'arrêtait l'opération que lorsque plus rien ne sortait.

Souvent en fin de journée, recrues de fatigue et quelque peu ankylosées, les lavandières se levaient de leur caisse, se massaient les genoux et se tenaient les reins. Il fallait ranger tout le linge dans des bassines à oreilles ou une grande toile et le transporter jusqu'au domicile sur le dos ou dans une brouette.

En été, les soirs de battage, quand la batteuse avait englouti la dernière gerbe de la dernière



charrette, les hommes se rendaient au lavoir avec un certain empressement. C'était avec un plaisir non dissimulé et dans une bonne humeur communicative que chacun se débarrassait de la poussière accumulée tout au long de la journée. Ainsi rafraîchis, ils pouvaient prendre le chemin de la maison et s'asseoir à la grande table pour apprécier le copieux repas préparé par la maîtresse des lieux.

Toutes les semaines ou tous les quinze jours, en fonction des lavages effectués et du développement du glandour, il fallait procéder au grand nettoyage, nettoyage qui avait souvent lieu en fin de journée. Pour ce faire, on soulevait la vanne à l'aide d'une barre de fer glissée dans l'oeil de ladite vanne. Ce n'était pas toujours facile et réussir l'opération constituait pour les jeunes garçons une sorte de rite initiatique. L'eau libérée se déversait dans la mare voisine où croissait le cresson. On sautait dans le lavoir et armé de balais faits de branches maintenues par des fils de fer on se mettait à gratter vigoureusement les côtés et le fond. Parfois de petites anguilles essayaient d'échapper aux mains qui les saisissaient et très souvent elles y parvenaient au milieu de grands éclats de rire. Quand le lavoir avait été bien gratté de toutes parts, on enlevait la bonde de la fontaine. Celle-ci avait droit aussi au rite de la brosse : une fontaine nette, c'était le gage d'une eau pure. Une fois les bords et le fond bien nettoyés, on emmaillotait la bonde de vieux tissu et on la remplaçait dans le tuyau ; quelques coups de sabot suffisaient pour assurer l'étanchéité. Très vite au coeur de la fontaine, l'eau reprenait ses aises en se répandant par le trou ménagé dans la pierre de schiste du fond. Restait à fermer le lavoir ; afin que la prochaine ouverture ne pose pas de problème, il fallait prendre le temps de savonner les côtés de la vanne. Ce n'est qu'après cette délicate attention



qu'on la faisait coulisser. Quelques morceaux de « taouarc'h » (mottes extraites de la prairie toute proche) placés à la base permettaient de colmater les fuites. La pression exercée sur les mottes créait un peu de boue, mais ce n'était pas grave : le lendemain matin, sous le soleil, tout était d'une limpidité remarquable.

Les animaux eux aussi fréquentaient assidûment les lieux ; une grande auge de pierre permettait de les abreuver. En été, quand les vaches rentraient la panse pleine d'herbe, elles se précipitaient, chacune voulant être la première à tremper son museau dans l'eau fraîche. Elles buvaient goulûment et il fallait alimenter à grands seaux puisés dans la fontaine. Après avoir ingurgité plusieurs dizaines de litres, elles se calmaient, toussaient un bon coup, prenaient le temps de se soulager et gagnaient lentement l'étable. Les chevaux se montraient un peu plus disciplinés, il faut dire que la bride était toujours à portée de main ! Les canards quant à eux snobaient le lavoir et préféraient se baigner dans la mare située à l'arrière et farfouiller dans les roseaux ; quelques poules d'eau craintives se voyaient contraintes de pratiquer la cohabitation.

Les lavoirs étaient le coeur battant des quartiers et même si parfois on ne lavait pas le linge sale en famille, ils participaient à créer des liens et à les resserrer si besoin. Ils ont été construits de manière à défier le temps, mais il ne faudrait pas les laisser sans soins. Du Drellac'h au Bilou, de Prat ar c'hren à Lochrist, de Kermergant à Kerzavar, de Kervouroc à Bréhostou, de Kerangoff à Prat ar c'halvez, partons à leur découverte et laissons parler les pierres.

Marcel Quellec

lexique des mots bretons :
 glandour : mousse aquatique, sorte de goémon d'eau douce.
 bazh-doue : battoir
 taouarc'h : tourbe ; motte d'herbe et de terre.
 Doue ou poull : lavoir

PLAIR

(Poésie, Lettres et Arts en Pays d'Iroise)

est une nouvelle association culturelle dont l'objet est la promotion et le rayonnement des lettres et des arts dans les communes du pays d'Iroise.



PLAIR s'est fixé l'objectif de fédérer toutes les vocations artistiques : peinture, sculpture, musique, arts décoratifs, écriture, sur fond de littérature en prose ou en poésie.... Elle apportera son concours à la valorisation de ces vocations dans toutes les Communes du Pays d'Iroise qui le souhaiteront, leurs associations, contribuant ainsi à la promotion des sites, lieux et animations culturels du Pays d'Iroise.

PLAIR propose deux temps forts annuels : le printemps des poètes

(8^{ème} édition en avril 2012) et la veillée d'automne (en novembre).

Autour de ces deux grands événements s'articuleront des manifestations ponctuelles (conférences, concours de poèmes, soutien à la création littéraire et artistique...)

La 1^{ère} Veillée d'Automne au Conquet

Pour sa première Veillée d'Automne, le 19 novembre, à la salle Beauséjour, **PLAIR** a proposé une soirée cabaret qui a connu un vif succès. Le fil conducteur était «le C dans tous ses états».

Musikol, partenaire de la soirée, a proposé des petites pièces musicales, intermèdes entre les lectures de textes d'auteurs connus et les textes lus par leurs propres auteurs. La soirée a permis de découvrir des œuvres artistiques de tous genres, présentées par les artistes : peinture, sculpture, encadrement, cartonnage,

arts décoratifs. Un "joyeux strip-tease" de clown, sous forme de mime en "c", a clôturé cette soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

La lettre C, tirée au sort lors de la récente assemblée constitutive à Plougonvelin, sera déclinée sur toutes les animations de l'année.



Contacts :
plairassociation@aol.com
Tél. 02 98 48 33 75

BARADOZ AR MOR

Tre an avel hag ar mor
E kaver an enez gaerra
Kollet e noz an envor
Pelloh'ged ma heller skarza
E kalon ar vrummyen lor
Tre an avel hag ar mor.

Entre la mer et le vent
Il y a la plus belle île
Perdue au large des temps
Au delà du dernier mille
Dans les brouillards du couchant
Entre la mer et le vent.

*Per-Jakez Helias.
A berz eur bed all. D'un monde à l'autre.*

Deux auteurs qui se sont opposés, deux auteurs dont les visions d'un ailleurs marin se mêlent et se complètent. L'âme celte en partance vers un horizon d'éternité.

...Les symphonies fusent dans les rocs d'Ouessant
Les tintamarres furieux fracassent les brisants
Qui dira les sonorités multicolores
Dans la gorge des rias
Les corps morts dansent
Les cormorans fustigent les amarres
Les coques des naufrages
Cognent dans les baies
Des oiseaux hurleurs
Descendent dans mes veines
Mon âme est cette porte battante
Ouverte sur la mer
J'attends la fuite des vents
A la renverse
Paix sur les noyés et les goémons
Paix sur les îles et les quais
Mon cœur
Tranquille caboulot
A la bonne brise
Au-dessus des limons
Affiche son enseigne
« Au repos du marin »

Xavier Grall, extrait de SOLO

LA MER EN LIVRES

COMMUNAUTÉ
Pays d'Iroise
DE COMMUNES
BROJAN-HIRWATH



CONCOURS DE NOUVELLES 2012



Dessin d'André LAMBERT extrait de Michel PERCHOC : « Pages d'Histoire Navale » Editions du Gerfaut

Invité(e) le 10 août 1512 à Brest pour une réception à bord de *La Cordelière*, vous êtes retrouvé(e) en fin de journée accroché(e) à un débris d'épave flottant devant la pointe St-Mathieu.

Faites parvenir par mail à « *La mer en livres* » votre incroyable aventure en 2 pages dactylographiées maximum avant le 31 mars 2012.

Renseignements et règlement complet sur www.la-mer-en-livres.fr

LE CONCOURS DE NOUVELLES 2012

Traditionnellement, notre concours de nouvelles s'adresse à toutes les tranches d'âge à partir de la classe de sixième. Scolaires et adultes rivalisent d'ingéniosité afin d'écrire des textes plus originaux les uns que les autres. Celui de 2011, sur l'énigme du phare d'Eilean Mor, avait inspiré 31 adultes du monde entier et 62 élèves du Pays de Brest.

Nous avons choisi pour 2012 le thème de la Cordelière. Le concours a été

lancé le 15 septembre sur notre site Internet.

Pour les scolaires, 66 établissements du second degré du Pays de Brest sont invités à participer. Chaque proviseur ou principal reçoit un courrier personnalisé lui présentant notre concours, son règlement ainsi que des affichettes imprimées.

Au fur et à mesure que nous recevons les « copies » des participants, celles-ci sont rendues anonymes, classées par catégories puis imprimées pour chacun des huit membres du jury.

Après lecture, ils se réuniront mi avril, confronteront leurs notes et donneront le classement final qui sera communiqué par courriel aux participants.

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie d'ouverture du salon, le samedi 28 avril à 18 H, en un lieu emblématique du Conquet, mais chut pour l'instant !.

Si vous vous sentez l'âme d'un écrivain marin, venez tremper votre plume avec nous dans la mer d'Iroise.

LA MER EN LIVRES

Le Conquet
La Mer en Livres

VII^{ème} salon - 2012
 28-29 avril

Espace Tissier
 10h - 12h30
 14h - 18h
 Entrée libre

www.la-mer-en-livres.fr

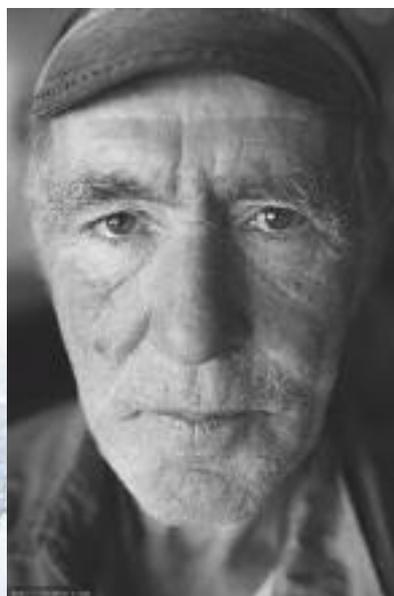
LA RECOUVRANCE AU CONQUET

En prélude aux fêtes nautiques « Tonnerres de Brest 2012 », la goélette « LA RECOUVRANCE » honorerà de sa présence le salon du livre maritime du Conquet les 28 et 29 avril 2012 dont l'invité d'honneur sera Eugène Riguidel.

Notre salon, dédié à la culture maritime, accueillera comme les années précédentes une trentaine d'auteurs avec qui chaque visiteur pourra s'entretenir et échanger.

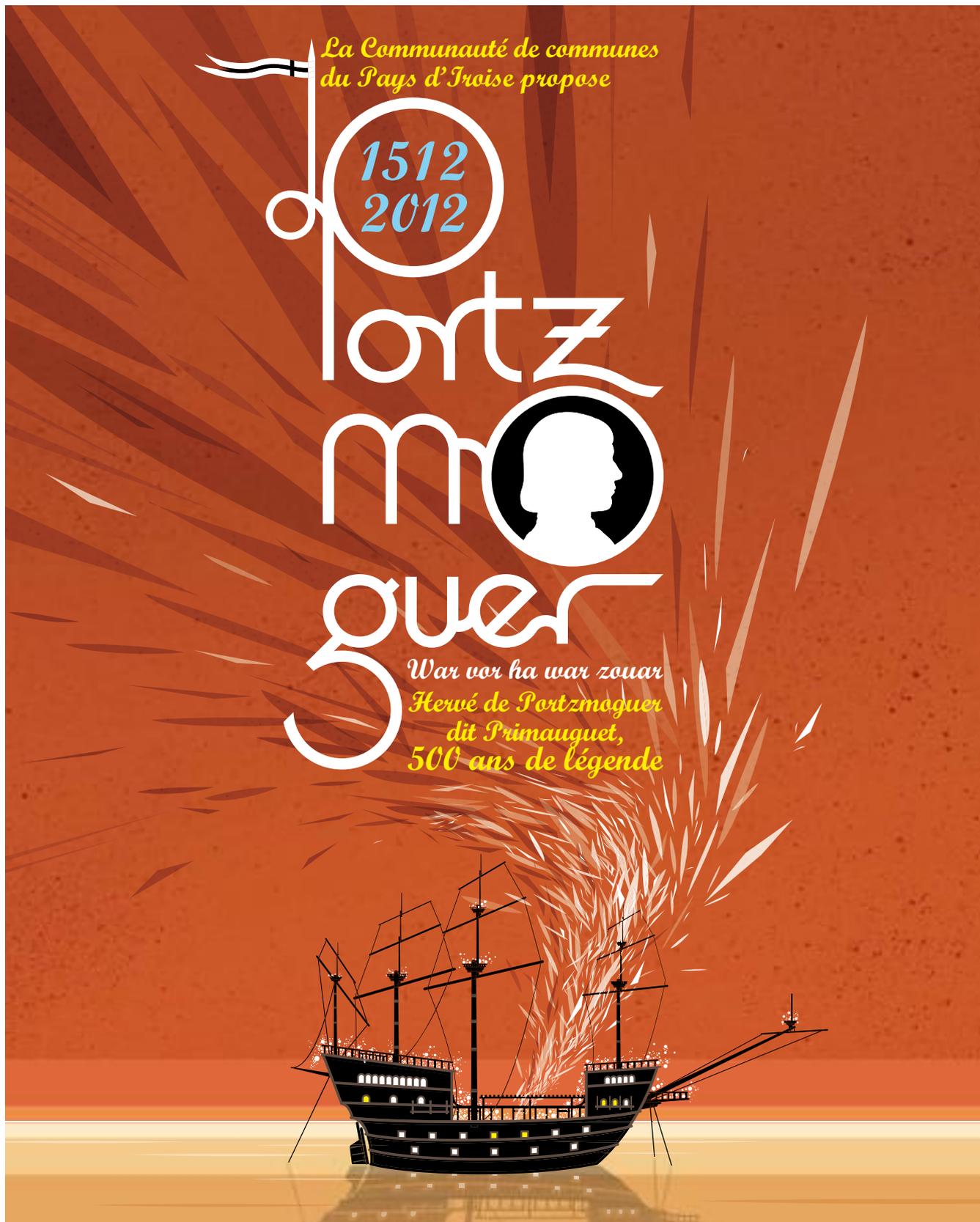
Pour répondre aux attentes des deux mille visiteurs annuels qui constituent notre public fidèle, plusieurs catégories d'ouvrages seront proposées :

- Romans régionaux, historiques, policiers
- Livres maritimes
- Littérature jeunesse
- Poésies en lien avec la mer et la Bretagne
- Bandes dessinées
- Beaux livres
- Essais maritimes
- Livres à caractère scientifique.



*Eugène RIGUIDEL,
 invité d'honneur du salon 2012*

PORTZMOGUER IROISE



PORTZMOGUER IROISE

La Commémoration Hervé de Portzmoguer, un projet culturel de territoire

Septembre 2011		Octobre 2011		Novembre 2011	
	Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet		Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet		Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet
Décembre 2011		Janvier 2012			
	Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet		Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet		
		1er	Bain du nouvel an Plougonvelin - AGP Plougonvelin		
Février 2012		Mars 2012			
	Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet		Concours de nouvelles - La mer en livres Le Conquet		
4	Dictée Océane - La mer en livres Le Conquet				
Avril 2012					
Mois	Exposition photographique - CCPI Lanrivouré				
11.04 / 19.05	Exposition et animation sur le thème des pirates - Médiathèque de St-Renan				
14	Nuit du phare St-Mathieu - CCPI, Amis de St-Mathieu, Bertheaume et l'Hostellerie pointe St-Mathieu - Plougonvelin				
28 et 29	Salon La mer en livres - La mer en livres Le Conquet				
29	Balad'Iroise - Plouarzel, Ploumoguier				
30 / 6 mai	Exposition d'Expotem - mairie Le Conquet (visite des écoles)				
Mai 2012					
Mois	Exposition photographique - CCPI Lanrivouré				
11.04 / 19.05	Exposition et animation sur le thème des pirates - Médiathèque de St-Renan				
5	Rassemblement des chorales à Plougonvelin avec L'Oiseau lyre de Plouarzel, Les Chants d'Eole de Landunvez, Les Marins du bout du monde de Ploumoguier, Les voix du Four de Porspoder et Vocaly's de Loc-Maria-Plouzané				
9	Conférence à St-Renan - UTL et Expotem St-Renan				
11	Concert au château de Kergroadez à Brélès avec les Voix du Four de Porspoder				
12 et 13	Week-end Hervé de Portzmoguer - Expotem, Phila Club, Club photo, la médiathèque et l'école du Vizac - St-Renan				
13	Rassemblement des chorales à Ploudalmézeau avec Gwalarn Uhel de Ploudalmézeau, l'ensemble vocal de St-Renan, Crescendo de Plougonvelin et les Gabiers du Drellac'h du Conquet				
27	Rallye-auto et expo - Tre Arzh Plouarzel				
Juin 2012					
	Exposition photographique - CCPI Lanrivouré				
2 et 3	Rassemblement des chorales à St-Renan avec les Chants d'Eole de Landunvez, Les Gabiers du Drellac'h du Conquet, Les Voix du Four de Porspoder, la Basse-Cour de Ploudalmézeau, Crescendo de Plougonvelin, l'ensemble vocal de St-Renan et Les Loups de mer de Plougonvelin				
	Inauguration du vitrail et vernissage de l'exposition - CCPI et Expotem Lanrivouré (en cours d'élaboration)				
9	« Je ne t'oublierai jamais » Théâtre avec Ploum Pudding de Ploumoguier et TIPI de Porspoder - Ploumoguier				
17	La Littorale - Plougonvelin				
22	Spectacle de l'école Arzmaël de Plouarzel à Ploudalmézeau				
Juillet 2012					
	Exposition photographique - CCPI Lanrivouré				
7	Voyage musical au temps d'Hervé de Portzmoguer - Les Chants d'Eole de Landunvez - St-Mathieu à Plougonvelin				
13 au 19	Présence de la Frégate aux Tonnerres de Brest ? (en attente)				
20 - 26	Exposition Hervé de Portzmoguer (Expotem) à la salle Herri Léon à Porspoder				
22	Conférence participative avec Expotem à la salle Herri Léon à Porspoder				
24	Animations pour enfants autour d'Hervé de Portzmoguer à la salle Herri Léon, Porspoder				
28	« Je ne t'oublierai jamais » Théâtre avec Ploum Pudding de Ploumoguier et TIPI de Porspoder - Porspoder				
4, 11, 25	« Si Bertheaume m'était conté » - Bertheaume Plougonvelin				
Août 2012					
	Exposition photographique - CCPI Lanrivouré				
4	Saynète au marché - St-Renan				
1, 8, 15, 22	« Si Bertheaume m'était conté » - Plougonvelin				
10	Journée anniversaire - Plougonvelin. Après-midi : parade, marché médiéval, jeu d'escrime et d'adresse, 18h : hommage aux marins disparus au cénotaphe de la pointe St-Mathieu (Recueillement, évocation historique, temps culturel et poétique), 21h : rassemblement final des chorales du Pays d'Iroise au fort de Bertheaume, 23h : Feu d'artifice				
Septembre 2012					
	Exposition photographique - CCPI Lanrivouré				
Dimanche des Journées du Patrimoine	Visite du fort avec Hervé de Portzmoguer - Bertheaume - Plougonvelin				



Banc de sable à Porsliogan, stabilité de l'éphémère